

# LE CORSIÉRAN

Bulletin d'information de la Municipalité

de Corsier-sur-Vevey

www.corsier-sur-vevey.ch

**corsier**  
vevey  
★★★

n°146

novembre 2024

# Joyeuses Fêtes

## ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DU CERCLE (EPS) PROJET DU FUTUR AGRANDISSEMENT ■

Chères Corsiéranes, Chers Corsiérans,

Afin de répondre aux besoins futurs en nombre de classe au sein du Cercle scolaire de Corsier et environs, la Municipalité a initié un mandat d'études parallèles afin de choisir le projet le plus efficient pour agrandir le site avec 12 classes additionnelles, des surfaces administratives et une salle de sport double. L'objectif étant de densifier le site actuel afin de limiter l'emprise au sol, tout en respectant les hauteurs maximales actuelles.

Fin novembre 2024, 3 à 5 candidats seront retenus en vue d'une sélection finale en septembre 2025 et d'une présentation publique en novembre 2025.

Le délai de réalisation dépendra ensuite des procédures administratives, soit entre 2028 et 2030, en cas d'éventuels recours.

Des informations sur l'avancement du projet seront naturellement communiquées à la population par le biais du journal communal ou sur notre site internet [www.corsier-sur-vevey.ch](http://www.corsier-sur-vevey.ch).

Cédric Desmet, Municipal



**trait-d'union**

## COMMUNICATIONS

### MUNICIPALITÉ MOTS DE FIN D'ANNÉE ■

Nous tenons d'ores et déjà à vous adresser nos meilleurs vœux pour les Fêtes de fin d'année, pleines de promesses et d'occasions de partage.

Que l'année 2025 vous apporte bonheur, santé et prospérité.



### HORAIRES DE FÊTE ADMINISTRATION ■

Fermée du vendredi 20 décembre 2024 à 11h00 au lundi 6 janvier 2025 à 08h00.

### DÉCHÈTERIE DE LA PLANIE ■

(Parc Chaplin, exclusivement emplacement des déchets spéciaux) Ouverte uniquement les 24, 27, 28, 30 et 31 décembre 2024, de 10h00 à 12h00.

### DÉCHÈTERIE DE PRAZ-LIBON ■

Fermée le mercredi 25 décembre 2024, lundi 1<sup>er</sup> janvier et mardi 2 janvier 2025. Se référer à la circulaire des déchets de 2024.

### CONSEIL COMMUNAL SÉANCES 2025 ■

Grande salle de Corsier-sur-Vevey

- Lundi 24 mars à 20h00
- Lundi 16 juin à 20h00
- Lundi 27 octobre à 20h00
- Lundi 8 décembre à 20h00

Chapelle des Monts-de-Corsier

- Lundi 15 septembre à 19h00

## CHAUFFEZ RENOUVELABLE CONSEILS INCITATIFS ■

Durant l'entretien de conseil, le prestataire passe en revue la liste de contrôle destinée au conseil incitatif, fait l'état des lieux du chauffage existant et présente les différents systèmes de chauffage possibles. Puis, il émet une recommandation sur la base de la discussion et de l'expertise. Les conseils incitatifs concernent les bâtiments suivants :

- Maisons individuelles et immeubles collectifs jusqu'à 6 unités d'habitation ou bâtiments non résidentiels jusqu'à 30 kw de puissance calorifique : environ 1,5 heures sur place (avec la préparation et le suivi au total environ 3 heures);
- Propriétés collectives par étage et immeubles collectifs de plus de six logements ou bâtiments non résidentiels de plus de 30 kw de puissance: environ 5 heures sur place (enregistrement sur place et entretien de conseil ultérieur ; compris les trajets aller-retour), + le travail de préparation et le suivi, environ 12 heures au total.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur : [www.chauffezrenouvelable.ch/conseil-incitatif-2](http://www.chauffezrenouvelable.ch/conseil-incitatif-2).



### VENDANGES 2024

#### VIGNE COMMUNALE ■

C'est sous un soleil timide le samedi 12 octobre dernier, qu'une dizaine de collaborateurs de la commune ont pris part aux vendanges de la vigne communale.

Les conditions météorologiques n'ayant pas été optimales, les travaux de cave seront déterminants pour assurer une bonne qualité en bouteille. En effet, les quantités de sucre sont légèrement inférieur aux deux derniers millésimes. On peut imaginer une qualité comparable à 2021.

Nous remercions chaleureusement Martial Neyroud, vigneron-tâcheron, pour son accueil et sa disponibilité.



## NOS FORÊTS

### ARBRES HABITATS ■

Monsieur Maxime Roth, garde-forestier, a inscrit dernièrement les 13 premiers « arbres habitats » dans les propriétés communales de Corsier-sur-Vevey.

Ces arbres qui ont été choisis pour leur potentiel de biodiversité. Ils ne seront pas coupés, même s'ils sèchent ou s'ils tombent.



## ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

### UN RÉSEAU EN OR ■

Vous souhaitez devenir accueillant·e de jour ou trouver la meilleure solution d'accueil pour vos enfants ?

L'accueil familial de jour forme, encadre et emploie des accueillant·e·s pour enfants de 0 à 12 ans, pour garantir leur sécurité et leur confort.

Renseignements sur [www.afj.faje-vd.ch](http://www.afj.faje-vd.ch)

## ANNIVERSAIRE

### A NOS NONAGÉNAIRES ■

La Municipalité a souhaité ses meilleurs voeux d'anniversaire à **M. Georges Thévenin**, qui a fêté ses 90 ans le 24 octobre dernier.



## ROUTES EN HIVER

### DÉNEIGEMENT ■

Nous vous rappelons que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas. Il appartient donc à chacun d'adapter sa conduite aux conditions constatées ou présumées de l'état de la route et d'équiper son véhicule en accord avec les règles de sécurité.

- la commune déblaie en premier lieu les axes principaux et ensuite les chemins secondaires. Les trottoirs sont nettoyés au fur et à mesure des possibilités.
- pour les chemins privés, il convient de faire appel à un paysagiste ou à une entreprise de génie civil, possédant en général des véhicules de déneigement.



### STATIONNEMENT ■

Chaque année, dès les premières neiges, il est constaté que des véhicules sont souvent mal stationnés, ce qui cause de nombreuses difficultés aux chauffeurs des véhicules de déblaiement. Il est donc important de rappeler les directives suivantes :

- les véhicules ne doivent pas être parqués sur les trottoirs, sauf aux endroits prévus à cet effet. Dans tous les cas, un espace de 1,50 mètres doit être disponible pour les piétons ;
- les véhicules parqués en bordure de chemins ou de routes doivent être enlevés chaque jour, tout comme ceux stationnés sur le trottoir des routes cantonales, afin de permettre le déblaiement de la neige ;

■ le passage des engins de déneigement ainsi que des services d'urgence (ambulances, véhicules du feu, police) doit être garanti.

Il est donc interdit de stationner dans les carrefours ou en bordure de chaussée. Dans tous les cas, il est impératif de récupérer son véhicule dès le lendemain matin.

L'inobservation de ces directives justifiera le recours à Police Riviera, voire à l'enlèvement du véhicule aux frais de son propriétaire.

... ET AILLEURS

## FEMMES ARTISTES ■

### SCULPTURES A VENDRE

À la suite du Symposium de sculpture sur bois organisé par « Femmes artistes » en septembre dernier, la Municipalité informe de la mise en vente des 3 œuvres réalisées. Celles-ci sont exposées au Parc Chaplin.

En cas d'intérêt, il convient d'adresser votre proposition d'achat (œuvre concernée et prix), au greffe municipal à [greffe@corsier-sur-vevey.ch](mailto:greffe@corsier-sur-vevey.ch), laquelle sera étudiée par la Municipalité pour prise de décision.



## SPORT D'HIVER

### ABONNEMENTS ■

Offre aux écoliers pour l'abonnement de saison de ski 2024-2025 dans les régions des Rochers-de-Naye et des Pléiades.

Vous trouverez toutes les informations sur le site [mob.ch/hiver](http://mob.ch/hiver)

## RÉSEAU SANTÉ HAUT-LÉMAN

### LE BRIO ■

L'équipe du Bureau Régional d'Information et d'Orientation, composée d'infirmiers·ères de liaison et de coordination, ainsi que d'assistantes sociales, vous accompagne afin que vous puissiez bénéficier des prestations médico-sociales les plus adaptées à vos besoins.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site : [www.reseau-sante-haut-leman.ch](http://www.reseau-sante-haut-leman.ch)

## JEUNES - VIEUX ■

### MATCH RETOUR

C'est le 14 septembre dernier que l'équipe de Corsier a reçu ses amis valaisans pour leur traditionnel match de volleyball. Les Jeunes-Vieux ont aisément dominé leurs visiteurs pour terminer sur un score de 3 à 1, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

## LA BONNE ASTUCE

### Furoshi... quoi ?

Le Furoshiki est une technique de pliage de tissu d'origine japonaise. C'est également une excellente alternative pour l'emballage cadeau traditionnel en papier. Il s'agit de morceaux de tissus réutilisables servant à emballer ou transporter vos cadeaux.

Vous trouverez de nombreuses techniques de pliages (en fonction de la forme du cadeau) sur Internet.

A VOS AGENDAS !

## STÉ DE DÉVELOPPEMENT ■ FENÊTRES DE L'AVENT

Pour toutes information concernant cet événement, consultez le site [www.sd-corsier.ch](http://www.sd-corsier.ch).

La Municipalité se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir à sa Fenêtre de l'Avent.

Lundi 2 décembre ■ dès 19h00  
Maison de commune ■

## SÉNIORS À CORSIER ■ RENCONTRES

Le Collectif propose aux jeunes et moins jeunes séniors, plusieurs rencontres en novembre et décembre:

- **Rencontre mensuelle:** lundi 2 décembre de 10h00 à 11h30 au Caveau
- **Fenêtre de l'Avent:** mardi 10 décembre, salle de Château 2.

Renseignements au 079/423 23 31 ou à [seniorsacorsier@vtx.ch](mailto:seniorsacorsier@vtx.ch)

## COULEUR VOCALE ■ CONCERT DE NOËL

L'Ensemble Couleur Vocale vous invite à son traditionnel concert de Noël

Dimanche 3 décembre ■ 17h  
Temple de Corsier ■



## STÉ DE DÉVELOPPEMENT ■ ARCANA ANTIQUA

Dans le cadre des Fenêtre de l'Avent, Arcana Antiqua offrira des musiques anciennes, celtes, jouées sur des instruments anciens. Chapeau à la sortie. Informations sur le site de la société.

Dimanche 15 décembre ■ 17h15  
Temple ■



## HORAIRES D'OUVERTURE

Greffé municipal  
Bourse communale  
Office de la population

Lundi	8h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30*
Mardi	8h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30
Mercredi	Fermé
Jeudi	8h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00

\*Office de la population jusqu'à 19h00

## CONTACTS

### Commune de Corsier-sur-Vevey

Rue du Château 4  
CH-1804 Corsier-sur-Vevey  
Tél. +41 21 925 92 90

**Office de la population**  
+41 21 925 92 92

**Trait d'Union**  
Maurine Volet, coordinatrice de la vie communale et associative  
Tél. +41 79 373 47 65



[greffé@corsier-sur-vevey.ch](mailto:greffé@corsier-sur-vevey.ch)  
[www.corsier-sur-vevey.ch](http://www.corsier-sur-vevey.ch)



[trait-union@corsier-sur-vevey.ch](mailto:trait-union@corsier-sur-vevey.ch)  
[www.trait-union-corsier.ch](http://www.trait-union-corsier.ch)